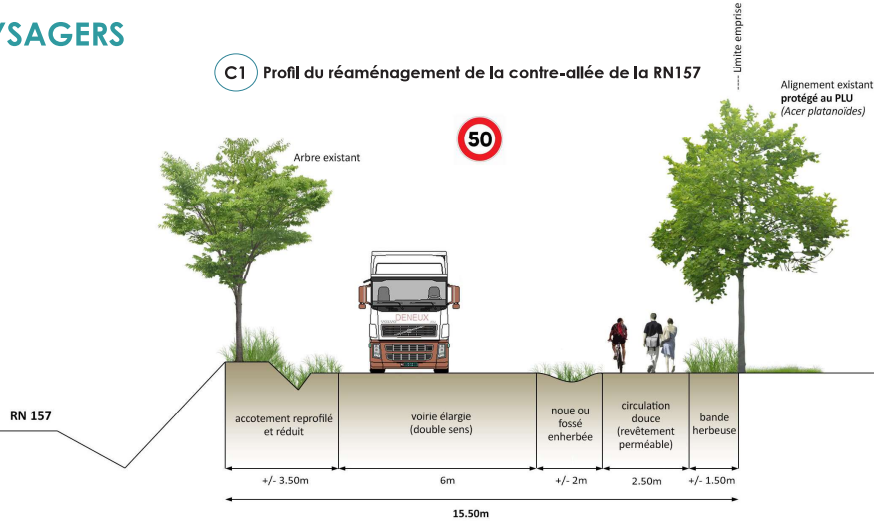


### AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

- > Maintien de 100% des zones humides recensées sur site.
- > Préservation des haies bocagères et des emprises arborées existantes.
- > Création de bandes arbustives en continuité des haies existantes pour maintenir les continuités écologiques et assurer un accompagnement paysager des voies de circulation et en limite d'opération. ①
- > Création de boqueteaux et de haies à proximité des habitations riveraines pour créer un écran végétal et limiter les co-visibilités avec la future zone d'activité. ②

C1 Profil du réaménagement de la contre-allée de la RN157



**En façade de RN157 :**

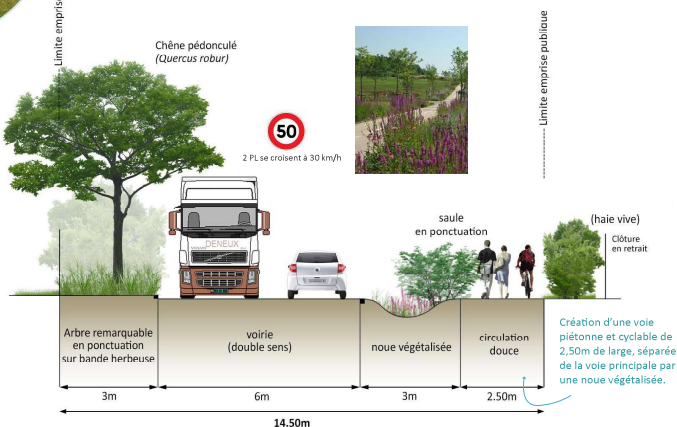
- > Préservation de l'alignement d'arbres.
- > Intégration paysagère des futures constructions.
- > Aménagement d'une voie piétonne et cyclable sécurisée.

SCHÉMA DE PRINCIPE PRÉSENTÉ À TITRE INDICATIF ET SUSCEPTIBLE DE CHANGEMENTS :



Illustration d'un parvis dans une zone artisanale permettant la mutualisation de services tels que les zones de déchargement et le stationnement visiteurs des entreprises.

C2 Profil de la voie primaire de desserte de l'opération



### PROGRAMME ET SCHÉMA DE CIRCULATION

- > Des terrains plus importants sur la partie nord de l'opération et en façade de RN157 à destination prioritaire d'activités de type PME/PMI.
- > Une offre de terrains plus petits (1 500 m<sup>2</sup> et 7 000 m<sup>2</sup>), dans la partie sud-ouest de l'opération, dédiés prioritairement à l'artisanat.
- > Desserte par une voie principale unique qui distribue l'essentiel des terrains. Création d'un parvis de retournement pour desservir les terrains les plus au sud.
- > Echangeur de la RN 157 : création d'un giratoire pour fluidifier et sécuriser les déplacements.
- > Réflexions sur un pôle de vie au cœur du parc d'activité avec :
  - Une emprise permettant la valorisation de bâtis existants et l'accueil d'espaces de détente et de services dédiés à la zone d'activité.
  - Une seconde emprise dédiée au stationnement des poids lourds.